

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2021 à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli (en vidéoconférence), Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence du maire M. Eric Mageau.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 32.

2021-12-255

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2022;
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2022 - 2023 – 2024;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2021-12-256

3. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022 :**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2022 avec des revenus au montant de 5,329,388 \$ et des dépenses de 5,329,388 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2021-12-257

4. **ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022 – 2023 – 2024 :**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2022 – 2023 – 2024 avec des prévisions de dépenses de 2,553,519 \$ pour l'année 2022; 2,710,155 \$ pour l'année 2023 et 3,823,400 \$ pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.
PÉRIODE DE QUESTIONS :

Début de la période de questions à 19 h 40.

Jacques Gourde : Pour la vidange des fosses septiques, comment ça va fonctionner avec la nouvelle formule ?

Fin de la période de questions à 19 h 43.

2021-12-258 6.
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 19h43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

ÉRIC MAGEAU
MAIRE

